

Appel à projets conjoint
Agence régionale de santé et Conseil départemental du Rhône

Création d'un accueil de jour de 10 places innovant sous forme itinérante
pour en faciliter l'accès aux personnes âgées dépendantes
dans le département du Rhône

(référence : « 2018-69-AJ »)

Commission d'information et de sélection du 17/01/2019

Avis de classement

Deux-projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental du Rhône.

Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

- 1 - Centre hospitalier des Monts du Lyonnais
- 2 - EHPAD intercommunal « Les Collonges »

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental du Rhône.

Il est également mis en ligne sur les sites internet de l'Agence régionale de santé et du Conseil départemental du Rhône.

Fait à Lyon, le 22 janvier 2019

Le Directeur départemental
du Rhône et de la Métropole de Lyon
de l'Agence régionale de santé
Co Président de la commission

Philippe GUÉTAT

La Vice-présidente
du Conseil départemental du Rhône
Co Présidente de la commission

Annick GUINOT-LAFAY